



NF C 32-102-4 et NF C 32-104 : câbles souples isolés au caoutchouc sous gaine épaisse en polychloroprène ou élastomère synthétique équivalent, de tension assignée au plus égale à 450 / 750V – partie 4.

CENELEC HD 22.4 - IEC 60245.

Non propagation de la flamme : IEC 60332-1 / vde 0472-804 / NF C 32-070 2.1 catégorie C2.

RoHS : directive européenne 2011/65/UE.

APPLICATIONS

Alimentation de puissance ou de commande pour armoires et tableaux électriques d'engins mobiles ou de manutention avec fortes contraintes mécaniques.

Branchement de moteurs, de machines de chantiers ou agricoles, dans les ateliers industriels et les équipements scéniques.

Liaisons fixes ou mobiles en zones humides et portuaires, barrages, dans des ambiances froides et industrielles sévères.

CARACTERISTIQUES

- **Ame**
Cuivre nu souple, classe 5
- **Isolation**
Elastomère spécial réticulé
- **Gaine externe**
Polychloroprène ou autre élastomère réticulé synthétique similaire
- **Tension de service Uo/U**
450 / 750V AC
L'emploi jusqu'à 1000V est admis dans le cas des installations fixes protégées (montages sous conduites ou dans les appareils)
- **Plage de température**
Mobile : de -25°C à + 60°C
Fixe : de -40° C à + 60° C
- **Rayon de courbure**
Mobile : 6 x Ø
Fixe : 4 x Ø

REPERAGE CONDUCTEURS

- Couleurs noirs, numérotés blancs + 1 v/j

INSTALLATION

- Sans protection mécanique complémentaire, en plein air, ces câbles peuvent être installés fixés aux parois ou sur chemins de câbles, tablettes, conduits, passerelles ou d'autres supports.
- Pour pose enterrée, prévoir des protections complémentaires :
 - Gains, caniveaux, goulottes
 - Conduits et fourreaux.
 (voir recommandations de la norme d'installation NF C 15-100 article 529.5)
- Dans les locaux soumis aux risques d'explosion BE3, ils seront installés avec une protection électrique et mécanique appropriée. Dans ce cas on réduira les intensités admissibles de 15% (voir recommandations de la norme d'installation NF C 15-100 article 424-8-BE3).

REMARQUES

Lorsque la température à la surface de la gaine dépasse 50° C, les câbles doivent être rendus inaccessibles aux personnes et aux animaux.
Si la température de l'âme doit être limitée à 60° C, multiplier par 0.74 les intensités admissibles.

SECTION	Ø GAINÉ EXTERIEURE APPROX. (*)	(1) INTENSITE EN REGIME PERMANENT AIR LIBRE 30°C	MASSE APPROX.
mm ²	mm		Kg/km
7 G 1.5	15.5	14	355
12 G 1.5	18	12	505
19 G 1.5	22.8	11	725
27 G 1.5	25.2	9	1080
37 G 1.5	29	9	1400
7 G 2.5	18	20	495
12 G 2.5	20.9	17	710
19 G 2.5	26.5	15	1035
27 G 2.5	29.5	12	1560
37 G 2.5	35	12	2200

(1) Intensités maximales (Iz) valables pour :

- pose seule sur chemin de câble à l'air libre à 30° C

Si les conditions sont différentes, il conviendra d'appliquer des facteurs de correction selon NF C 15-100.

(*) Valeurs données à titre indicatif et variables selon fabrication.